

L'association Grande Traversée des Alpes (GTA) coordonne le développement des Chemins du Soleil appelé également la Grande Traversée des Préalpes (GTPA) à VTT. Plus de 1000 km d'itinéraire sont balisés entre Valence-Gap Sisteron et Grenoble-Sisteron-Nice

Aujourd'hui, les Chemins du Soleil constituent une offre d'itinérance mature avec un itinéraire entretenu et soutenu par un réseau d'hébergements, d'office du tourisme, d'organismes de séjours et d'autres prestataires touristiques.

Afin d'inciter les pratiquant à découvrir plus en profondeur les territoires traversés, la GTA a recensé l'offre touristique à proximité de l'itinéraire et se lance désormais dans la sélection de boucles découvertes. Cet ensemble pourra être une base de travail pour la création de séjours touristiques

Une boucle découverte Chemins du Soleil doit :

- Se baser sur des sentiers existants, balisés, inscrits au PDIPR ou entretenus régulièrement.
- Etre côté par niveau de difficulté (cotation des fédérations délégataires)
- Se pratiquer sur une durée inférieure à 1 journée
- Démarrer et revenir au même endroit (ou dans un rayon de 5-10 km) à partir du tracé de l'itinéraire Chemins du Soleil, et ne doit pas constituer une variante.
- Etre exemplaire en termes d'intérêts pour la pratique et la découverte.
- Etre le vitrine d'une offre plus globale du territoire (un ou deux itinéraires représentant le réseau d'un site VTT ou autre)
- Le choix du point de départ et d'arrivée doit être à proximité d'un lieu d'hébergement référencé Chemins du Soleil et/ou d'un site VTT FFC ou FFCT.

Si la pratique VTT est à privilégier, d'autres pratiques sont possible (pédestre, canoë...) mais plutôt en activités de détente (<2h) sans difficulté particulière.